



## VITE DIT

### Au voleur!

ÉTIENNE DUMONT

Une fois par mois environ, une nouvelle dresse le portrait du «voleur le plus stupide». Une manière de se rassurer. Il existe hélas beaucoup de cambrioleurs astucieux de par le monde...

Nous revoici en Grande-Bretagne. Jason W. (la dépêche donne le nom en entier, contrairement à l'usage genevois) avait des problèmes pour garnir son «home», histoire qu'il devienne «sweet». Il lui manquait notamment une paire de rideaux. L'intimité reste toujours une chose agréable.

En face de chez Jason se trouvait une maison semi-abandonnée. Ses ex-proprétaires étaient en train de déménager. La demeure semblait presque vide. Seulement voilà! Il restait des rideaux aux fenêtres.

Jason s'en est emparé. Il les accrochait chez lui. Il n'avait pas prévu le retour de voisins, qui ont reconnu leur bien et porté plainte. Au voleur!

Le malheureux vient de se voir condamné à deux ans et cinq mois de prison. Il s'agissait de son quatrième délit sanctionné. N'empêche que c'est cher. Plus qu'un viol ou qu'un meurtre non intentionnel dans certains pays. Que dire d'autre? Rideau!

## Pour une agriculture qui nourrisse la région

Peut-on vraiment encore se payer le luxe d'une agriculture à Genève alors que le canton étouffe dans une crise de logement sans précédent? Fait-il sens de produire pour nous-mêmes dans un si petit territoire alors que l'équilibre entre l'offre et la demande s'opère à l'échelle mondiale? La réponse est indéniablement oui. Quelques décennies de surabondance alimentaire bon marché ont contribué à occulter quelques vérités qu'il est bon de rappeler ici.

Si la question agricole s'inscrit dans une vision globale, elle trouve aussi ses réponses au travers de réalités locales. Toute chose n'étant pas égale par ailleurs.

Faut-il le rappeler, la terre arable est une ressource non renouvelable qui diminue chaque jour (1 m<sup>2</sup> de moins en Suisse chaque seconde). Par ailleurs, l'évolution démographique confirme une constante augmentation (+100 000 personnes à Genève en 2030). Même constat à l'échelle planétaire: moins de terres productives et plus de bouches à nourrir. Chaque pays devra assumer sa part de responsabilité.

Actuellement, 58% des besoins alimentaires nationaux sont couverts par une production indigène, 42% sont importés. Genève a un taux d'autoapprovisionnement de 20%. Malgré cela, une récente étude démontre que 78% des consommateurs genevois souhaiteraient avoir une offre de produits locaux élargie. Et les producteurs sont prêts à relever le défi. L'approvisionnement local s'inscrit dès lors dans une

dynamique régionale pour que Genève puisse maintenir sa qualité de vie et son attractivité. Une politique de développement bien comprise doit considérer ces deux réalités.

Le souci de la population pour une alimentation de qualité et l'engagement pour les produits de proximité est une attente légitime. Préserver cette richesse, c'est rester attentif à ce que la vie a de meilleur, c'est assumer que nous n'avons pas qu'une provenance, mais aussi une origine de laquelle on puise notre force vitale, source de constants renouvellements. Nous devons maintenir intacte notre lucidité car l'indifférence ruinerait tôt ou tard cette liberté.

L'agriculture croule sous des millénaires d'histoire et quelques décennies d'oubli. C'est une constante dans nos civilisations occidentales, oublier la terre qui les a vus naître. On oublie le paysan parce qu'on l'a séparé de son terroir. Ceux qui ont la chance d'avoir une mémoire fidèle, qu'elle soit visuelle, olfactive, auditive, intellectuelle, ou un mélange de tout cela, le savent: se couper de la terre, c'est se couper de la vie. Mais ce secret est réservé au petit nombre.

L'agriculture n'est dès lors pas une option économique parmi d'autre, elle est celle qui rend possible toutes les autres. L'occasion de la future Constitution permet de préciser le type d'agriculture que l'on vise, d'affirmer son utilité universelle et intemporelle. C'est une question d'esprit, au-delà des structures politico-économiques, et de responsabilité envers les générations futures.



**SIMONE DE MONTMOLLIN**

LIBÉRAUX & INDÉPENDANTS

## POUR OU CONTRE UN ARTICLE SUR L'APPROVISIONNEMENT RÉGIONAL DANS LA CONSTITUTION

La Constituante poursuit ses travaux cette semaine avec à l'ordre du jour des débats sur un article constitutionnel sur l'agriculture. Sur fond de déclassement de plusieurs dizaines d'hectares de terres en zone agricole – le dossier Cherpines-Charotons – la question d'un article constitutionnel favorisant l'approvisionnement régional prend un relief particulier. Deux membres de l'Assemblée constituante donnent leur point de vue.

## Contre une disposition juridiquement illusoire

Le déclassement aux Cherpines de terres cultivables fait ressurgir le tabou de la zone agricole qui handicape depuis des décennies la construction d'habitations à Genève. Les opposants font en effet valoir que ce déclassement fait «disparaître des terres agricoles qui sont parmi les meilleures du canton et que l'on précarise ainsi encore un peu plus la situation de l'agriculture genevoise».

Cet argument ne résiste pas à l'analyse. Les difficultés de l'agriculture genevoise, comme celles des autres paysans suisses, ne résident pas dans l'insuffisance de bonnes terres mais dans le manque de compétitivité des fermes.

Ce manque de compétitivité est dû exclusivement aux charges salariales. Sans n'avoir rien d'abusif, elles sont pourtant les plus élevées d'Europe. Logiquement, les exploitants agricoles attendent de leur travail une rémunération comparable aux revenus offerts par les autres secteurs de l'activité économique. Mais en concurrence internationale voilà qui constitue un handicap de plus en plus lourd.

Ces difficultés apparaissent en pleine lumière depuis que se manifestent les effets des accords de libre-échange que la Suisse a conclus avec ses voisins. C'est assurément un bonheur pour les secteurs secondaire et tertiaire. Mais pour l'agriculture, ces accords signifient à terme la fin du subventionnement des exploitations et la baisse de leurs revenus. Depuis la guerre, en Suisse comme en Europe, la surface cultivée et d'élevage ne cesse de dimi-

nuer. Les agriculteurs helvétiques ont toujours su s'adapter à cette évolution. Les uns en profitant du changement, en innovant, en grandissant, les autres en cessant leur activité et en s'engageant dans d'autres métiers. Genève ne fait pas exception. L'agriculture y perd continuellement du terrain. Des exploitations disparaissent. Mais les exemples de reconversion heureuse de nos agriculteurs sont multiples: viticulture, niches qualitatives, production intégrée, bio, agritourisme, etc.

C'est dans ce contexte que la Constituante, curieusement, envisage de retenir une disposition précisant que «l'Etat favorise un approvisionnement régional». Elle est inutile et juridiquement illusoire.

Les exploitants savent ce que «qualité» signifie. Leur survie en dépendant, ils se conforment depuis longtemps et avec succès aux exigences du marché. Comme pour les services et les biens industriels, il revient en effet au consommateur, pas à l'Etat, de décider si, qualitativement, écologiquement et par leur prix, les produits locaux et régionaux sont préférables à leurs concurrents plus lointains, provenant parfois de pays qui cherchent à sortir de leur sous-développement. Et si cette disposition vise une forme de protectionnisme, elle est contraire aux accords de libre-échange qui engagent Genève.

Par contre, rien ne s'opposerait à une disposition prévoyant que «l'Etat encourage une agriculture de qualité, soutient la recherche et la formation agricoles et contribue à la promotion des produits agricoles du canton».



**PIERRE KUNZ**

RADICAL OUVERTURE



SA DE LA TRIBUNE DE GENÈVE  
Adresse: 11 rue des Rois, 1204 Genève. Tél. 022 322 40 00  
CP 5115 - 1211 Genève 11  
Fax rédaction: 022 781 01 07

Adresse électronique: redaction@tdg.ch (non valable pour annonces et abonnements)  
Internet: www.tdg.ch  
Pour signaler vos manifestations: agenda@edipresse.ch  
Abonnements: Tarifs pour la Suisse (TVA 2.4% incluse) 12 mois: Fr. 389.-  
Courrier: Case postale 5306, 1211 Genève 11  
Tél: 0842 850 150 (lu-ve 7h30-12h/13h30-17h) (depuis la Suisse uniquement ou +41 22 322 33 10)

Adresse électronique: abonnements@tdg.ch  
Suspension et changement d'adresse temporaire: Gratuit sur internet www.tdg.ch  
Tél: 0900 950 150 (Fr. 6.- appel et service compris. Tarif pour le réseau fixe.)  
Rédacteur en chef responsable: Pierre Ruetschi  
Rédacteurs en chef adjoints: Emmanuelle Drevon, Denis Etienne, Arthur Grosjean  
Secrétaire général: Alain Giroud  
Directrice artistique: Ester Paredes  
Chefs d'édition: Michel Eggs, François Savary  
Rubriques: Genève: David Haeberli, Suisse: Judith Mayencourt, Monde: Andrés Allernand, Economie: Roland Rossier, Sports: Daniel Visentini, Culture: Pascale Zimmermann, Société: Christiane Pasteur par intérim. Opinion-dialogue:

Benjamin Chaix.  
Internet: Daniel Klopfenstein.  
Blogs: Jean-François Mabut (Jf.mabut@edipresse.ch)  
Médiateur: Daniel Cornu www.mediateur.edipresse.ch

Marketing - Club lecteurs: Fabrice Schoch  
Tél. 022 322 40 00  
Fax 022 322 39 72

Une publication d'Edipresse  
Groupe Edipresse  
Tibère Adler, directeur général  
Edipresse Suisse  
Serge Reymond, directeur général  
Direction éditoriale: Eric Hoesli  
Direction ventes et marketing:

Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.

Jean-Paul Schwindt  
Régie publicitaire:  
EDIPUB SA

Suisse romande:  
Rue des Rois 11,  
1204 Genève 11.  
Tél. +41 22 322 34 25  
edipub.geneve@edipresse.ch

Suisse alémanique:  
Mühlebachstrasse 43,  
8032 Zürich.  
Tél. +41 44 251 35 75  
edipub.zuerich@edipresse.ch

Tirage contrôlé (REMP 2009)  
56 333 exemplaires  
Audience (Mach Basic 2010-2)  
140 000 lecteurs.

## CALVIN ET HOBBS PAR BILL WATTERSON

